

ont dû se mettre en mer au commencement de Juillet, pour aller croiser, selon la coutume, le long des côtes de Barbarie, sous le commandement du Chevalier de Luynes, ancien Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi : Ces Bâtimens sont le *Conquerant* monté de 80. pièces de Canon, l'*Heureux* de 65., le *Léopard* de 60., & le *Tygre* de 56. Comme on n'attend pas que le Commandement de ceux qui sont aussi prêts depuis quelque-tems à faire voile du Port de Brest, soit encore confié à aucun Sujet, il y a à présumer qu'ils pourront bien se joindre aux premiers, & former ensemble une Escadre, que quelques-uns destinent déjà à d'autres fins qu'à celles de croiser sur les Corsaires.

III. Mr. de Cadriex, Lieutenant - Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy, a demandé sa démission pour son Gouvernement, qui lui a été accordée, avec une pension de 8000. livres, parce qu'étant plus ancien Lieutenant General que Mr. le Comte de Belleisle, Gouverneur de Metz & Pays Messin, &c. il faisoit difficulté d'être sous ses ordres : On assure que Mr. le Marquis de Muret, Gouverneur de Thionville, a suivi son exemple, & a obtenu la même pension de 8000. livres. Sa Majesté a fait depuis peu une promotion d'Officiers de la Marine, nommé les Ducs de Charillon, de Boufflers & de Luxembourg Brigadiers de ses Armées, & fait publier un nouveau Règlement parmi sa Cavalerie, portant ordre, que les Officiers seront tenus dès à-present de porter des Cuirasses, & les Cavaliers des Bottes légères, pour servir commodément à pied en cas de besoin.

IV. La Cour est actuellement à Compiègne, où Elle se rendit le 12. Juin. Le Cardinal de Fleury, les autres Ministres d'Etat, & ceux des Puissances étrangères, y ont tous suivi Sa Majesté ; celui d'Es-